

RELEVÉ DE DÉCISIONS

BUREAU EXECUTIF

Du 20 décembre 2018 : siège de la Ligue à PEROLS

Présents : Voir fiche présence en Annexe

Ordre du jour	Commentaires
Accueil	Ouverture de séance à 18 h 30 PEROLS
1 Présentation du pré-bilan comptable 2018	<p>Lecture par le Président du courrier mail reçu de notre expert-comptable :</p> <p>« Vous trouverez ci-joint en version Pdf et Excel, le résultat comptable de la Ligue au 30/11/2018 ainsi que l'estimation du résultat de la Ligue au 31/12/2018 en fonction des éléments connus à ce jour. Les dons manuels ne sont pas intégrés dans ce tableau (mais cela n'influera pas le résultat).</p> <p>« Dans ce tableau récapitulatif que nous avons préparé avec Madame Agnès BERENGER, il ressort un résultat en excédent de 15.229,72 € au 30/11/2018 et en excédent de 10.222,76 € estimés au 31/12/2018. Mais il est inclus la subvention de 8.625 € du CNDS concernant le sport emploi qui n'a pas débuté à ce jour, si l'on enlève ce montant on arrive à un excédent estimé de : $10.222,76 - 8.325 = 1.897,76$ €, soit quasiment l'équilibre.</p> <p>« J'ai mis en rouge les lignes budgétaires où l'on a un écart entre le budget initial et la prévision de réalisation sur 12 mois supérieur à 4.000 €.</p> <p>« Il est à noter que les investissements sur les bateaux, matériels, ordinateurs, logiciels pour un total de 46.543,54 € en 2018, ainsi que sa subvention pour équipement de 30.000 € ne vont pas directement dans le compte de résultat mais font l'objet d'un amortissement sur les lignes 6811 et 777. »</p> <p>Convenu avec le trésorier adjoint : les deux pièces jointes vous seront adressées après qu'il en ait eu fait l'analyse</p>
2 Organisation interne des salariés 2019	<p>Après un tour de table ayant permis à chacun de s'exprimer, et d'échanger, et après avoir aussi entendu sur le sujet les avis sollicités par le Président et reçus par mail de la part des membres du BE absents et excusés, le BE décide de procéder à un état des lieux des missions respectives de tous les intervenants dans les différentes instances de fonctionnement de la LIGUE, le bureau aura par la suite à se prononcer sur la nécessité du recrutement d'un référent.</p>

Fin de la séance, à : 21 h 00 mm

Le Secrétaire Général
Jean Marc GARBAY